

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 25 septembre 2025

DELIBERATION 2025\_24

Nombre de membres 10

Excusé : 1

Date de la convocation : 18/09/2025

En exercice : 10

Absents : 0

Date d'affichage : 19/06/2025

Présents : 6

Pouvoir : 3

**DEMANDE DE FONDS VERT POUR LE PROJET DE  
RENFORCEMENT DU RESEAU AEP ET POSE BORNE INCENDIE**

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi vingt-cinq septembre à vingt et une heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, Mme Ninoslava BOZOVIC, Mme Stéphanie GRENARD, Mme Maryse TEQUI, M. Sébastien LANGE,

Pouvoir : M. Didier MIRATON donne procuration à M. REILHES Claude  
M. Stéphane ROUX donne procuration à Mme GRENARD Stéphanie  
M. Damien WEISSE donne procuration à Mme TEQUI Maryse

Absents : M. Christophe BOYER

Secrétaire de séance : Sandrine NARDI

o O o

M. le Maire expose qu'à la suite de la réalisation du projet d'autoroute A69, des modifications du réseau d'adduction d'eaux potables sont nécessaire pour alimenter le hameau d'En Gâche et d'en Bouet.

Ce projet consisterait en la pose d'une conduite entre le poteau incendie situé route d'Esclauzolles et l'impasse d'en Gâches Bas sur le chemin communal du Messal.

Comme évoqué, le hameau d'en Gâches/en Bouet ne disposant pas de défense incendie, il pourrait être envisagé de poser une conduite d'un diamètre supérieur pour répondre à cette situation.

La pose d'une conduite en PVC 110 mm permettrait de desservir un poteau incendie avec un débit de l'ordre de 35 m<sup>3</sup>/h.

La plus-value, qui serait à la charge de la commune, serait :

- Changement de conduite 5 525.00 € HT (6630 € TTC)
- Fourniture et pose d'une bouche incendie 2 661,15 € HT (3193,38 € TTC)
- Prolongation du réseau pour sécuriser 9 010.00 € HT (10 812 TTC)  
le hameau En Bouet Haut

À la suite de l'avis favorable du SDIS du Tarn en date du 24/01/2025, la réalisation de la plateforme pour recevoir le véhicule pompe s'élève à

- Plateforme 2 770.00 € HT (3324€ TTC)

Le cout total du projet d'élève donc à 19 966.15€ HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- ACCEPTER cette réalisation,
- DEMANDER à M. le Maire de signer tout document dossier,
- DEMANDER le FONDS VERT pour bénéficier de la protection incendie pour le hameau d'En Gâches et d'En Bouet

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour élaborer les projets qui y seront associés

Tableau annexé à ladite délibération

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Claude REILHES.

